

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Désignation Commerciale M-Bond A-12 Part A
N° CAS Mélange
N° EINECS Mélange
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**
Utilisation Identifiée Adhésifs.
Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Information sur le fournisseur**
Identification de la société
VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
RG24 8FW
Royaume-Uni
Téléphone +44 (0) 1256 462131
Fax +44 (0) 1256 471441
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Tél. d'urgence**
Tél. d'urgence (00-1) 703-527-3887 – CHEMTREC
Langues parlées 24 heures, anglais est parlé

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Skin Irrit. 2; H315
Skin Sens. 1; H317
Eye Irrit. 2; H319
STOT RE 1; H372
Aquatic Chronic 2; H411
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
M-Bond A-12 Part A
- Pictogramme(s) de Danger

- Mention(s) d'Avertissement
Danger
- Contient:
bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) et Quartz (Silice cristalline)
- Mention(s) de Danger
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Conseil(s) de Prudence

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P260: Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

EUH205: Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Non applicable

3.2 Mélanges Substances dans les préparations / mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)	60	25068-38-6	500-033-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411
Quartz (Silice cristalline)	10	14808-60-7	238-878-4	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	STOT RE 1; H372
Aluminium oxyde [^]	10	1344-28-1	215-691-6	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16. [^]Substance avec une valeur limite d'exposition nationale

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer vapeurs. Assurer une ventilation adéquate.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Probablement non dangereux en cas d'ingestion. Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Provoque une irritation des yeux et de la peau. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Poumons)
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction appropriés	
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	S'assurer du port d'une protection individuelle convenable (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. Contenir les déversements. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe.
Température de stockage	Ambiante. 2 - 43 °C
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant), Contact involontaire avec les amines, Forte Acides et Alcalis.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Voir Rubrique: 1.2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Quartz (Silice cristalline)	14808-60-7	-	0.1 A	-	-	-	25	232	1997
Aluminium oxyde	1344-28-1	-	10	-	-	-	-	-	1985

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Remarque: A = Fraction inhalable

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Quartz (Cristallin Silice) - Cristalline respirable	14808-60-7	-	0.1	-	-	VLIEP

Source: VLIEP : Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Recommander un appareil d'aspiration local.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Porter des gants imperméables (NE374). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé.

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Recommandés: Un appareil de protection respiratoire autonome peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Brun Liquide visqueux.
Odeur	Légère Résine Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	-16 °C (bisphenol-A)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~320°C (bisphenol-A)
Point d'éclair	>= 264 <= 268°C (bisphenol-A)
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.26 (H ₂ O = 1) (Mélange)
Solubilité(s)	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	>= 2.64 <= 3.78 log Pow (25 °C) (bisphenol-A)
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	>350°C (bisphenol-A)
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Le produit a décomposer s'il est chauffé au delà d'approximativement (°C): 300
10.5 Matières incompatibles	Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Agent réducteur, Forte Acides et Alcalis. Amines
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Phénolique, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë	
Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 20.0 mg/l.
Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin)	Skin Irrit. 2; H315 Classification harmonisée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

epoxy resin (number average molecular weight \leq 700) Lésions oculaires graves/irritation oculaire Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700) Sensibilisation respiratoire ou cutanée Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight $<$ 700) Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données. Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. Eye Irrit. 2; H319 Classification harmonisée Pas de données. Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. Skin Sens. 1; H317 Classification harmonisée Pas de données. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En 1997, le CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer) a conclu que la silice cristalline inhalée provenant de sources professionnelles pouvait provoquer le cancer du poumon chez l'homme (cancérogène de catégorie 1 chez l'homme). Toutefois, il a été souligné que toutes les circonstances industrielles ou tous les types de silice cristalline ne devaient être incriminés. (Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérogènes des produits chimiques pour les humains, silice, poussières de silicates et fibres organiques, 1997, Vol. 68, CIRC, Lyon, France.) En 2009, dans les Monographies de la série 100, le CIRC a confirmé la classification de la poussière de silice cristalline, sous forme de quartz et de cristobalite (Monographies du CIRC, Volume 100C, 2012). En juin 2003, le CSLEP (le Comité scientifique européen en matière de limites d'exposition professionnelle) a conclu que le principal effet de l'inhalation de la poussière de silice cristalline sur l'homme est la silicose. « Il existe suffisamment d'informations pour conclure que le risque relatif de cancer du poumon est accru chez les personnes souffrant de silicose (et apparemment, pas chez les employés qui ne sont pas affectés par une silicose mais exposés à la poussière de silice dans les carrières et dans l'industrie de la céramique). De ce fait, la prévention contre la silicose permettra également de réduire le risque de cancer... (CSLEP SUM Doc 94-final, juin 2003). Il existe donc de nombreuses preuves corroborant le fait que l'augmentation du risque de cancer serait limitée aux personnes souffrant déjà de silicose. La protection des travailleurs contre la silicose devrait être assurée par le respect des limites d'exposition professionnelle réglementaires existantes et par la mise en œuvre des mesures de gestion des risques supplémentaires si nécessaire (voir en section 16 ci-dessous).
Cancérogénicité	
Quartz (Cristallin Silice)	
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	STOT RE 1; Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Quartz (Cristallin Silice)	STOT RE 1; H372
Danger par aspiration	Pas de données. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Autres informations	Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Aquatic Chronic 2; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight $<$ 700)	Aquatic Chronic 2; H411 Classification harmonisée Pas de données.
12.2 Persistance et dégradabilité	Une partie des composants sont peu biodégradables. Pas de données.
reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700); Quartz (Cristallin Silice) Aluminium oxyde	Pas de données. Ne s'applique pas aux substances inorganiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

12.3	Potentiel de bioaccumulation reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700); Quartz (Cristallin Silice) Aluminium oxyde	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation. Pas de données. Pas de données. Ne s'applique pas aux substances inorganiques Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (Insoluble dans l'eau.) La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. Légèrement soluble dans: De l'eau Pas de données. Ne s'applique pas aux substances inorganiques. Log Kd: 3 -5.
12.4	Mobilité dans le sol reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700); Quartz (Cristallin Silice) Aluminium oxyde	
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB. Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Ne pas jeter à l'égout sans diluer et neutraliser. Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.
13.2	Autres informations	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1	Numéro ONU	UN 3082	UN 3082
14.2	Désignation officielle de transport	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT (Epoxy Resin)	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT (Epoxy Resin)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	9	9
14.4	Groupe d'emballage	III	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin. Substance dangereuse pour l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2	
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.	
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun.	

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE CoRAP évaluation des substances	Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700); Substance évaluée en 2015; l'Etat Membre d'évaluation a proposé de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires.
15.1.2	Règlements nationaux Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 2
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: V2.0

Mis à jour Paragraphe 1.4, 2, 3, 4.1, 4.2, 5.1, 6.1, 8.1.1, 8.2.2, 10.3, 11, 12, 15.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700) (N° CAS 25068-38-6), et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Quartz (Cristallin Silice) (N° CAS 14808-60-7), Aluminium Oxide (N° CAS 1344-28-1).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT RE 1; H372	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

STEL: Limite d'exposition (15 min)

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvT: très Persistant et très Toxique

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

Catégorie de risque / Code de classification:

Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2

Skin Sens. 1 ; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

Eye Irrit. 2; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

STOT RE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1

Aquatic Chronic 2; Dangereux pour l'environnement aquatique,
Chronique , Catégorie 2

Mention(s) de Danger

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Vishay Precision Group ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Vishay Precision Group n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.